

Déclaration SNUEP-FSU CSE du 30/01/25

Si le SNUEP-FSU se félicite de la non-suppression de 4000 postes dans l'éducation nationale, à mettre notamment au crédit des importantes mobilisations du 5 décembre dernier, il ne peut se satisfaire de la création d'à peine plus d'une centaine de postes dans les lycées professionnels à la rentrée 2025, alors que le nombre d'élèves attendus progressera à nouveau de plusieurs milliers, en particulier dans l'actuel contexte de crise économique fort peu propice au recrutement d'apprentis. Ce sont donc plus de 1000 postes qu'il faudrait créer pour ne pas voir baisser le taux d'encadrement, et, bien sûr, sans que ces créations ne reposent sur des suppressions dans les autres degrés et autres voies de formation de l'enseignement public ! La baisse annoncée de 8 % de places aux concours externes du CAPLP ne fait qu'accroître nos craintes sur la dégradation, à terme, de la situation dans la voie professionnelle publique sous statut scolaire. Pour mettre un terme à cela, outre une augmentation salariale liée à la valeur du point d'indice, le SNUEP-FSU exige un plan pluriannuel de recrutement, une entrée progressive dans le métier et un plan de titularisation révisé et accéléré.

Le SNUEP-FSU se félicite également de l'abandon décidé des classes de prépas-2^{de} à mettre également à l'actif de son action syndicale sur ce sujet auprès du ministère.

Mais au-delà de ces points qui pourraient être l'amorce de décisions enfin favorables, d'autres problématiques demeurent prégnantes pour les LP. Celle qui est au cœur des actuelles préoccupations, en salle des professeurs, est l'organisation des examens puis du parcours différencié en fin de Terminale BAC Pro dès le mois de mai prochain. Outre les problèmes de calendrier et de chevauchement avec les corrections des autres diplômes et le manque de temps de préparation des élèves de Terminale avec une année tronquée de 4 semaines, la gestion de la vie scolaire dans des LP où toutes les autres classes seront censées être en cours sera très compliquée. En conséquence, les élèves de bac pro passeront leurs examens dans des conditions inacceptables. Pourtant, le ministère s'obstine à vouloir aller jusqu'au bout pour dresser un bilan a posteriori. Mais nul besoin d'être grand clerc pour savoir qu'en fonçant à toute vitesse dans un mur, ce fameux bilan pourrait bien être catastrophique... Pour le SNUEP-FSU, il est encore temps de freiner : les examens, c'est en juin !

Concernant le parcours différencié, au-delà de l'arrêté qui l'a créé et de la note de service consécutive qui laissait beaucoup d'autonomie d'organisation aux établissements, le ministère tente de « corriger le tir » par des injonctions orales délivrées lors de webinaires à l'attention des personnels de direction et des IEN. Une mise à jour de la FAQ du ministère sur Eduscol est certes censée apporter un peu de clarté, mais avec quelle valeur réglementaire et pour quelles nouvelles pressions envers les personnels ? Ainsi, à quelques semaines de l'échéance, les craintes de la profession restent fortes sur la dégradation de ses conditions de travail pour une partie non négligeable de l'année scolaire. Face à cela, le SNUEP-FSU appellera tous les collègues à s'en tenir exclusivement à leurs obligations réglementaires de service et prendra la défense systématique des personnels soumis à quelque pression hiérarchique que ce soit.

Sur un autre sujet, le SNUEP-FSU s'inquiète des risques de démantèlement de la formation continue des adultes. En effet, un projet de décret présenté aujourd'hui prévoit de donner la possibilité aux recteurs de région académique de transformer les GRETA en GIP-FCIP, sous prétexte de sauver le GRETA du Var. Ce projet rappelle par ailleurs certaines préconisations d'un rapport de l'Inspection Générale, non officiel, mais largement connu des organisations ici

présentes. Cette possibilité de transformation est lourde de menaces, tant pour les personnels des GRETA que pour la persistance de la mission de formation continue des adultes au sein de l'Éducation nationale. Au contraire de ce projet, pour le SNUEP-FSU, il est urgent que le ministère assume un pilotage fort pour le maintien du service public de la formation continue des adultes au sein de l'Éducation nationale.

Enfin, dans un dernier point en guise de conclusion, pour ne pas faire un pointage exhaustif de toutes les problématiques à résoudre, il nous paraît nécessaire d'évoquer l'évolution 2025 – 2027 des cartes de formation en LP. Les premières remontées émanant des CREFOP laissent apparaître une volonté d'adaptation à court terme des formations aux besoins locaux de recrutements, sans réelle perspective ni véritable investissement sur les métiers nécessaires à la réindustrialisation, la transition écologique, l'accompagnement aux personnes, etc. Cela confirme les craintes du SNUEP-FSU sur l'assignation à résidence géographique et sociale des élèves de LP pour ces prochaines années, celles-ci étant renforcées par la nouvelle mode consistant à mettre en place des colorations de diplômes. Ces dernières induisent une forme de concurrence néfaste entre les établissements, une adaptation à des contraintes souvent locales, et d'inéluctables pertes de contenus de formation globale au profit de cette adaptation limitante. Une autre tendance ressort : les formations développées sous statut scolaire sont des CAP et des Certificats de spécialisation de niveau 3 ou 4, parfois en contrepartie de la fermeture de bacs pros et de BTS. Outre le fait que ces formations soient moins « coûteuses », à terme, puisque sur des cursus de moindre durée, elles ouvrent à des niveaux de qualifications inférieurs à ceux des formations qu'elles remplacent. Le SNUEP-FSU y voit un objectif désormais clair des gouvernements successifs d'une baisse générale du niveau de qualification de « la France d'en bas » et entend ici le dénoncer !